CONCOURS D'IDÉES PÔLE FLON

DE LA PLACE AU FLON

1 Place Centrale
2 Place de l'Europe
3 Place Pépinet
4 Rivière du Flon
5 Zone de baignade
6 Maison de la mobilité
7 Terrasse de la Maison de la mobilité
8 Promenade des Crêtes
9 Place du Grand-Pont
10 Arrêt Tram T1
11 Accès L.E.B
12 Accès L.E.B et M2
13 Accès M2 et M3
14 Accès M3

Place Bel-Air
Tour Bel-Air
Rue de Genève
Terrasse Jean-Monnet
Esplanade du Flon
Voie du Chariot
Eglise St-Laurant
Rue du Grand-Pont
Place de la Palud
La Louve
Rue Centrale
Le Flon
Rue du Grand-Chêne
Place Saint-François
Eglise Saint-François

PLAN 1.500

CONCOURS D'IDÉES PÔLE FLON

DE LA PLACE AU FLON

LA NOUVELLE RIVÈRE DU FLON

La reconstruction d'un tracé pour le passage du Flon à travers la ville de Lausanne, allant de son voûtage actuel à La Sallaz jusqu'à son embouchure à Vidy, offre d'importantes opportunités en termes de structuration des **espaces publics** lausannois, tout en adaptant la ville aux enjeux de déréglement **climatique** actuels et à venir.

Le lit de la **rivière**, dont le débit est régulé via la création d'un petit lac de rétention au pied de la forêt de Sauvablin, fournissant par ailleurs un potentiel de production en électricité hydraulique, crée un **corridor** urbain vert et bleu qualitatif, culturel et fonctionnel.

La rivière offre en effet aux lausannois·es des points de baignade, de plaisance et de promenade au contact de l'écosystème de l'eau, qui reprend alors un **rôle structurant** dans la topographie vallonnée lausannoise. Le lit du Flon, végétalisé, constitue également un précieux couloir de **fraîcheur** en ville par temps de canicule, tout en recueillant les eaux de **ruissellement**, et en déchargeant le réseau sanitaire, prévenant ainsi des dégâts infrastructurels tels que ceux causés par les fortes pluies qui ont entrainé les inondations de juin 2018.

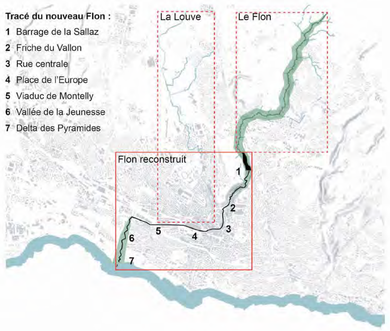

Tracé du nouveau Flon :
1 Barrage de la Sallaz
2 Friche du Vallon
3 Rue centrale
4 Place de l'Europe
5 Viaduc de Montelly
6 Vallée de la Jeunesse
7 Delta des Pyramides

SYSTÈMES DE PLACES

La place de l'Europe et la place Centrale sont constitutives du **système** des « places de l'eau » du centre-ville, situées au niveau de ville inférieur et correspondant au vallon de l'ancien lit du Flon.

La structure des deux places est influencée par la présence de la rivière, ainsi que par la spécificité de leur caractère au sein du système des places du centre-ville, soit festif et évènementiel. Les deux places sont ainsi organisées autour de systèmes de **noues** qui servent de support à la création d'assises permettant d'apprécier la vue sur le patrimoine bâti, tout en formant des structures **amphithéâtrales**.

Ces espaces publics scéniques se différencient cependant par les fonctions qui leurs sont propres : la place Centrale, plus enceinte, s'apparente d'avantage une place de village, alors que la place de l'Europe, plus ouverte, constitue une porte d'entrée vers le centre-ville.

USAGES PROJETÉS

Le projet valorise les **usages actuels**, principaux vecteurs identitaires du secteur. L'espace central, fonctionnant en dyade avec la place centrale, permet l'accueil simultané d'évènement, décuplant le potentiel festif du secteur.

En dehors de ces moments, l'espace est occupé par différentes **manifestations** temporaires (expositions, terrains de sport, marchés, etc.). Les **périphéries** des places accueillent les lieux de pause et d'agrément. Tantôt occupés par des terrasses, par le nouveau Flon et ses berges, ou encore par des gradins végétalisés, ces espaces permettent aux lausannois·es de s'approprier ces places tant pour quelques minutes, entre deux rendez-vous, que pour une après-midi au bord du Flon.

- Espace dédié au séjour
- Surface fonctionnelle (accès livraison, pompiers)
- Exemple d'appropriation de l'espace
- Espace piéton, appropriable pour des évènements

MOBILITÉ

Délaissée de ses obstacles, la place de l'Europe permet une navigation **piétonne** au gré des envies vers tous les points d'intérêts environnant. Les connexions à la **gare souterraine** et au niveau supérieur se font principalement via les "Folies", disséminées stratégiquement sur la place.

Deux pistes **cyclables** connectent la place, la première passant par la rue de Genève et s'arrête au niveau de l'arrêt de tram équipé en stationnement, la seconde localisée au sud du Flon permet une connexion continue à l'échelle de la ville. Cette organisation des flux permet d'assurer la continuité du réseau cyclable tout en ménageant les conflits d'usages piéton-cycliste. La place étant connectée par le tram et le métro, les bus empruntent un parcours alternatif.

- Flux piéton
- Piste cyclable
- Stationnement cyclable
- Zone de rencontre
- Lien au niveau supérieur/inférieur

GESTION DES EAUX

La place et la rivière fonctionnent **ensemble** pour la gestion des eaux. De nombreuses noues et surfaces perméables récoltent les eaux de ruissellement lors des évènements intenses et sont décantées dans celles-ci avant que le **trop-plein** ne se jette dans la rivière.

Celle-ci est dotée d'un **deversoir**, qui l'a relie directement avec le **voutage** souterrain, limitant ainsi tout risque de débordement de la rivière dans ce secteur.

La rivière permet ainsi de soulager le réseau d'évacuation et d'assainissement en servant de collecteur d'eau clair, séparé des eaux grises.

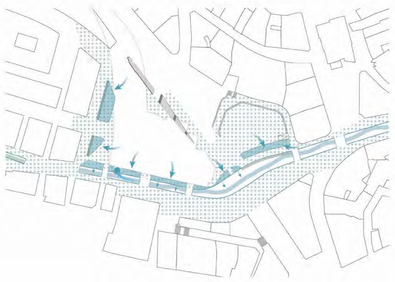

- Ruissellement
- Noues de rétention et infiltration
- Surfaces perméables
- Déversoir relié au voutage
- Cours d'eau

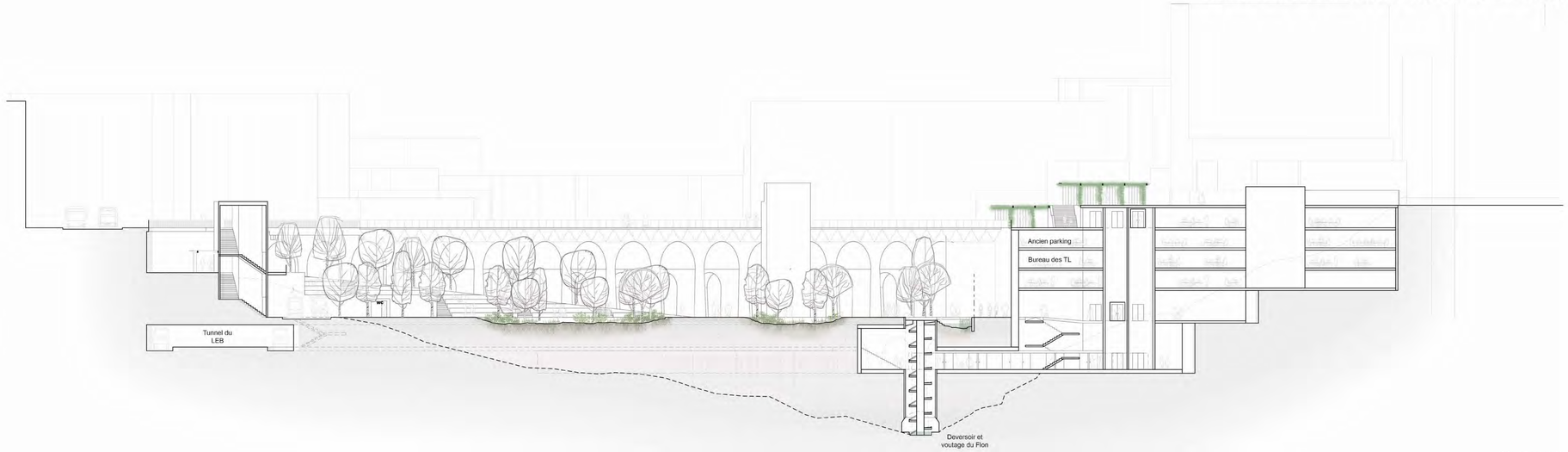

COUPE AA' 1.250

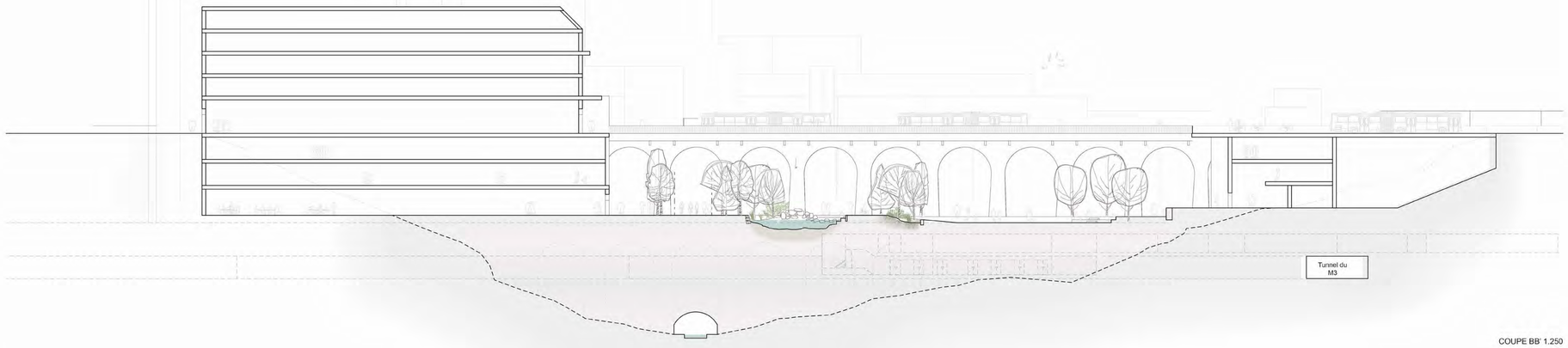

COUPE BB' 1.250

Vue depuis la rue Centrale en regardant vers le Nord-Ouest

Vue depuis la rue des côtes de Montbenon en rentrant sur la place